La location et la mise à disposition des terres agricoles

Objectifs
Connaitre les outils de location et mise à disposition du foncier pour améliorer sa recherche de terres

Pré-requis
Pas de pré requis

Contenu
-Le statut du fermage (ordre public, définition, bail écrit, bail verbal, montant fermage, droit préemption, motifs de résiliation et non renouvellement encadrés...)

-D'autres contrats d'accès au foncier
Les baux de petites parcelles
Les locations annuelles
Les conventions pluriannuelles de pâturage ou d'exploitation
Les baux SAFER
Les conventions d'occupation précaire
Les prêts

-Le tribunal paritaire des baux ruraux:
Compétences et composition du tribunal.
Etapes de la procédure (saisine, conciliation, jugement, expertise).

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 28/02/2013

Tarifs
Non agricole 175€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements
Anne Sophie Robast
ADDEARG
26 rue centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

Taux de satisfaction : %

repas tiré du sac à midi

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 nov 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Mairie 1 Route de Saint-Bauzely 30190 Montignargues	Delphine Gavend, juriste en droit rural

Partenaire(s)
LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)
Fonds social européen
vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)